

Gestion du risque amiante dans un parc immobilier : quel diagnostic privilégié ?

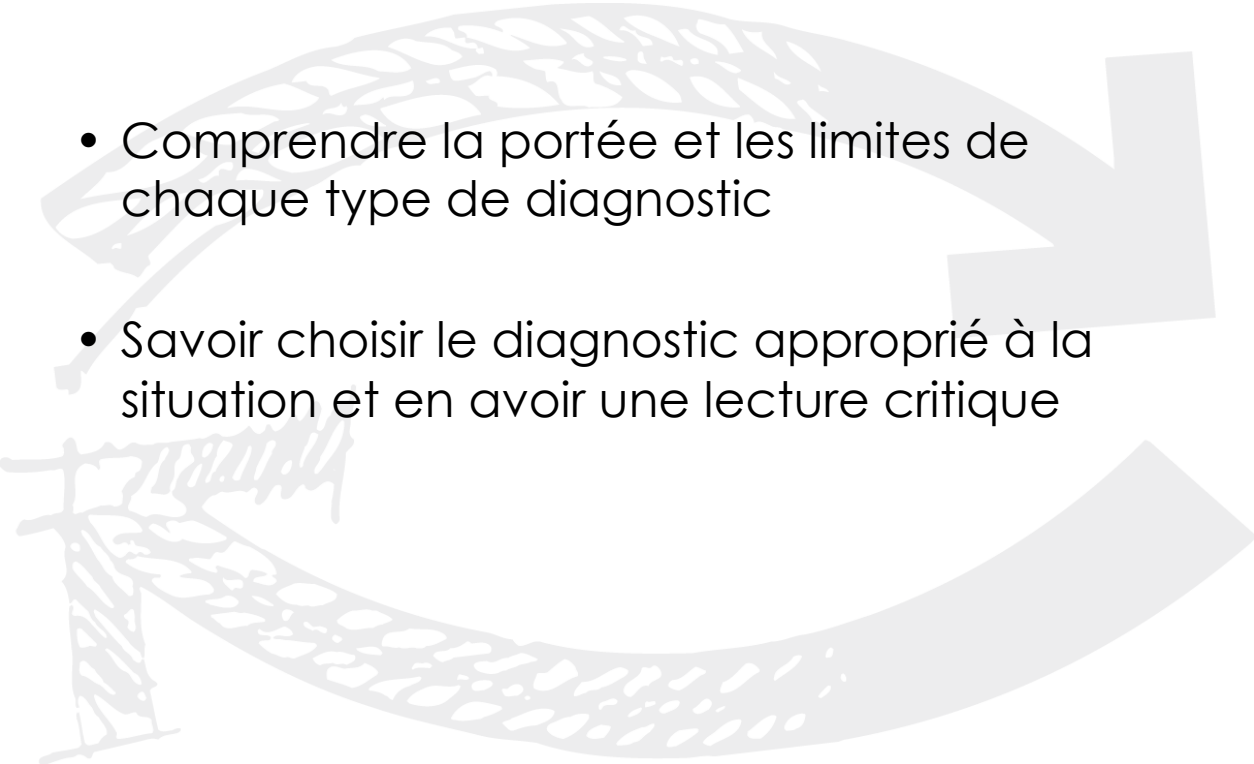
SANU 26.05.11 – ATELIER II

Genève – Vaud-Valais

ECOSERVICES
INGÉNIERIE · ENVIRONNEMENT · SÉCURITÉ

ECOSERVICES
INGÉNIERIE · ENVIRONNEMENT · SÉCURITÉ

Objectifs

- Comprendre la portée et les limites de chaque type de diagnostic
 - Savoir choisir le diagnostic approprié à la situation et en avoir une lecture critique
- 

- Définitions clés, méthode de travail liée au diagnostic
- Analyse de rapports d'expertise
- Résultats, discussions
- Présentation du cas HUG
- Discussions-bilan

- Interdiction de l'amiante en Suisse : 1991
- Plus de 3'000 produits à base d'amiante
- Amiante utilisée massivement dans les bâtiments dès 1930
- Pas de disparité locale !

- Diagnosticueur amiante : personne physique formée selon les règles de l'ASCA.
- MSCA : matériau pour lequel de l'amiante a été utilisé pendant certaines période de sa fabrication. Chaque diagnosticueur tient sa liste à jour.
- MCA : matériau contenant de l'amiante
- MCA par défaut : MSCA pour lequel on n'a pas pu lever le doute

- Matériau retiré : MCA retiré lors d'un assainissement
- Matériau ne contenant pas d'amiante : matériau non susceptible de contenir de l'amiante ou pour lequel une analyse de laboratoire prouve l'absence d'amiante
- Réserve : local ou installation inaccessible lors du diagnostic

- Sondage : Opération permettant de s'assurer visuellement de la composition complète d'un matériau.
- Prélèvement : prise d'un échantillon pour analyse de laboratoire
- Echantillon : partie représentative d'un matériau
- Installation fixe : toute installation nécessaire au fonctionnement d'un bâtiment

- Le diagnostiqueur travaille selon sa propre liste des MSCA, et la tient à jour
- Visite systématique de TOUS les locaux, même semblant identiques
- Obligation de lever le doute, sinon APD
- Pour chaque MCA :
 - évaluation du risque selon FACH
 - date contrôle état de conservation
 - conseils d'assainissement

- Protection personnelle : masque, combinaison, gants
- Méthode de prélèvement propre :
 - Mouillage à cœur du matériau
 - Aspiration THE
 - Encollage après prélèvement
 - Matériel jetable ou facilement décontaminable
- Traçabilité des échantillons (marquage et numérotation)

- Représentativité du nombre d'échantillons
- Sondage avec plusieurs matériaux : analyse différenciée
- Taille de l'échantillon permet description et archivage
- Conditionnement séparé et double emballage :
 - n° d'identification
 - description
 - Mention «AMIANTE»

- 1° Données administratives
- 2° Rapport de visite
- 3° Conclusion du rapport avec phrases type
- 4° Liste des MSCA repérés
- 5° Fiche d'identification de chaque MCA :
 - une page avec toutes infos
- 6° Plan de synthèse avec localisation des matériaux

Facteur	Propriétés et facteurs d'influence identifiés	Evaluation
1a) Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré	3 _____
	Fortement aggloméré	1 _____
1b) Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	1 _____
	Intact, non endommagé	0 _____
	Vitrifié, confiné	-1 _____
1c) Influences extérieures	Vibrations, flux d'air, changements de température, usure mécanique	1 _____
	Aucune influence extérieure	0 _____
Total = évaluation globale du matériau		_____

Fig. 2: évaluation du risque de libération d'amiante en fonction du matériau (cumul des trois facteurs déterminants).

		Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
		Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Type et fréquence d'utilisation des locaux	Régulière, par des enfants, des adolescents ou des sportifs	A	A	B
	Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
	Occasionnelle ou rare	B	C	C

Fig. 3: évaluation du risque de contact avec de l'amiante (exposition) en fonction de l'utilisation des locaux.

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation du matériau	≤ 1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥ 4	I	I	I

Fig. 4: détermination du degré d'urgence des mesures à prendre (I, II ou III).

Degré d'urgence	Mesures à prendre
I Ordonner l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Lancer immédiatement les travaux d'assainissement - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air¹⁾
II Recommander des mesures d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement au plus tard avant le lancement d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air¹⁾
III Prendre note de la nécessité d'un assainissement	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux

Fig. 5: degrés d'urgence et mesures à prendre pour éviter toute contamination par de l'amiante.

- Etudes de cas (en groupe)

Diagnostic avant-travaux

Diagnostic utilisation normale

Screening amiante

- Analyse des documents

Bilan intérêts/inconvénients

Quand choisir cet outil ?

- Bilan

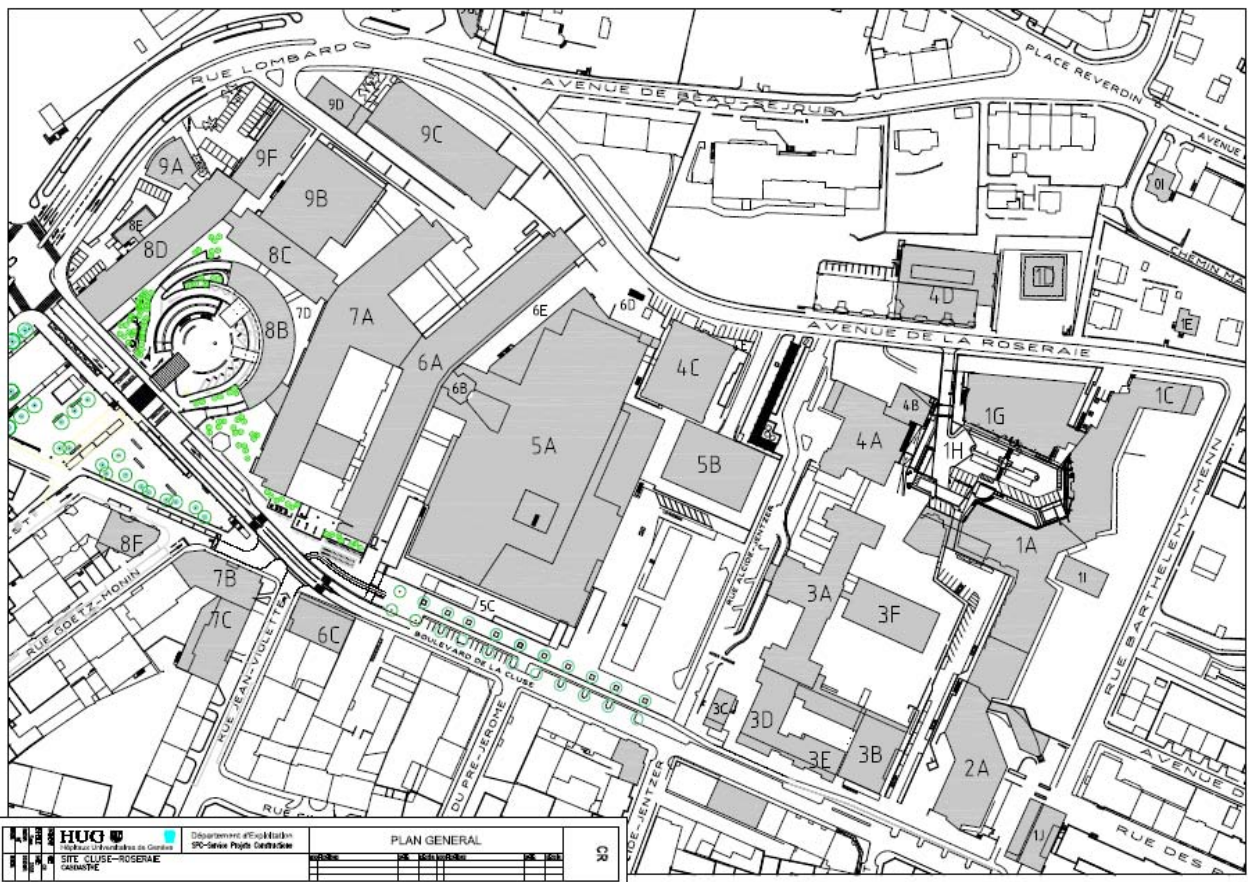
Le point de vue d'Ecoservices SA

- Screening amiante :
 - Méthode utilisée en Suisse alémanique
 - Permet de dresser un rapide bilan des MSCA
 - Coût le plus faible (pas d'analyse)
 - Document très général

- Repérage utilisation normale :
 - Evaluation des risques pour les usagers en utilisation normale du bâtiment
 - tous MSCA ou installations fixes accessibles visuellement ou par simple démontage
 - Si une partie du bâtiment n'est pas concernée, le titre fait mention d'un **repérage partiel**

- Diagnostic avant-travaux :
 - Protection des ouvriers lors de travaux de transformation ou démolition
 - Permet la planification et d'évaluer les coûts liés au désamiantage
 - Diagnostic exhaustif avec sondages destructifs si besoin
 - Si une partie du bâtiment n'est pas concernée, le titre fait mention d'un **diagnostic partiel**
 - **Seul diagnostic selon ASCA**

- Présentation générale des HUG au niveau bâtiment (nombre, date de const...)
- Des centaines de chantiers par an
- Mise en place d'un suivi spécifique AO de la problématique amiante
- Base : chaque local possède une numérotation spécifique
- Système de commande chantier lié à un tableur récap amiante



HUG
Hôpitaux Universitaires de Genève



CLUSE-ROSERAIe (Hôpital Cantonal)

(B) DENOMINATION BÂTIMENT (S) ARRÊT BUS/TRAM (P) PARKING (A) ADRESSE (15) BÂTIMENT

Liste des Bâtiments

- 1 ATELIERS COMPLÉMENTAIRES
- 2 CENTRALE D'ACHATS
- 3 CENTRALE THERMIQUE
- 4 CRÈCHE
- 5 C.R.E.R.
- 6 FOND. RECHERCHE MED.
- 7 FOND. R. Mc DONALD
- 8 HÔPITAL BEAU-SEJOUR
- 9 HÔPITAL DES ENFANTS
- 10 H. DES ENFANTS EXTENSION
- URGENCES PÉDIATRIQUES
- RADIOLOGIE 2
- 11 LA SOLEILLANE
- 12 MATERNITÉ
- 13 MÉDECINE DENTAIRE
- 14 OPHTHALMOLOGIE
- URGENCES OPHTHALMOLOG.
- 15 PETIT-BEAULIEU
- 16 RADIO-ONCOLOGIE
- 17 SERVICES GÉNÉRAUX
- 18 URGENCES (PAVILLON D'ACCUEIL)

Nouvelle dénomination des bâtiments

Ancien nom	Nouveau nom
Bât. de Base	→ Bât. A1
Bât. des Sérminaires	→ Bât. A2
Bât. de Liaison	→ Bât. A3
Bât. d'Enseignement	→ Bât. B
Bât. d'Appui	→ Bât. C
Bât. des Lits	→ Bât. D
Bât. Opéra	→ Bât. E